

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Chantale Guy, greffière par intérim de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 2 décembre 2024, ledit conseil a adopté le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2025;

QUE les séances ordinaires du conseil se tiendront, aux dates suivantes, dans la salle du conseil municipal, à compter de 20 h, sauf celle du 15 décembre 2025 qui se tiendra à compter de 20 h 30 :

Le 13 janvier 2025
Le 3 février 2025
Le 3 mars 2025
Le 7 avril 2025
Le 5 mai 2025
Le 2 juin 2025
Le 7 juillet 2025

Le 4 août 2025
Le 8 septembre 2025
Le 6 octobre 2025
Le 3 novembre 2025
Le 1^{er} décembre 2025
Le 15 décembre 2025;

QUE toute modification à ce calendrier fera l'objet de la publication d'un avis.

Donné à La Pocatière ce 6 décembre 2024.

Chantale Guy
Greffière par intérim